

préfecture de façon individualisée, tenant compte de leur handicap, afin que leur dossier de demande de titre de séjour puisse être constitué et instruit.

De façon plus générale, quatre associations de résidents britanniques en France, agréées par l'ambassade du Royaume-Uni, sont en mesure de leur apporter une aide pratique afin de les accompagner dans cette démarche administrative. La liste de ces associations vous est communiquée en pièce jointe.

Je vous remercie pour votre coopération qui permettra la meilleure prise en compte possible de la situation de vos administrés de nationalité britannique en vue de l'obtention d'un titre de séjour leur permettant de demeurer en France en application des dispositions de l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'UE.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général

Martin LESAGE

Pièces jointes :

- Liste d'associations agréées
- Affiche



Adresse postale : Les services de l'Etat en Dordogne - Cité administrative
24024 Périgueux cedex
Adresse physique : 2, rue Paul Louis Courier - 24016 PERIGUEUX
Tél : 05 53 02 24 24 - www.dordogne.gouv.fr



web